

**Ateliers « conversations du territoire »
18 et 23 janvier 2024**

Jeudi 18 janvier 2024 à 14h00

**Mezzanine Juraparc
Lons-le-Saunier**

Feuille de présence

| Communes | Noms - prénoms | Fonctions | Signature |
|-----------------|------------------|-------------------------|-----------|
| * VEY | Janier Claude | maire | |
| " " | GAUD Nicolas | Adjointe | |
| * PERRIGNY | Philippe Vincent | 1 ^{er} Adjt | |
| * COURLEPOUX | Lammou ST | 1 ^{er} adj | |
| MESSIA/Saint | CHOUAT Math P. | Meire | |
| * Mollon | FAULLET gaud. | Maire | |
| * BORNAY | Rabatel Alex | Adjoint | |
| * Courbevaux | Pardubiane Marie | Maire | |
| Action Logement | ROZAND Nathalie | Directrice Territoriale | |
| * MONTMOROT | BARBARIN cécile | Maire | |
| * Messia/Se | BUCHALLIER J. | Adjoint | |
| Cd 39 | Lima Isabelle | Mission Habitat | |
| DDT | Longet Bruno | Urba/Planif | |

| | | | |
|-----------------------|---------------------------|---|--------|
| DDT | MONNIER Nani Rene | chef bureau habitat | |
| * BORNAY | TARTAVEL Richard | Maire | |
| * CESANCEY | BARTHE Wilh | Maire | |
| JURA (LMPT) | DUPERTUIS Loic | Directeur Habitat et Projets des Territoires | |
| la Noue aux Poux Poux | VAUSSEY S. | Responsable Aménagement | |
| ECLA | BORCARG | | CS. |
| Deputée du Doubs | MIEL-HARGRETTA Michael | Collaborateur Parlementaire | Paris. |
| * Montaigne | Neitz P. | maire - | |
| Kecsis/Buis/PA | MARTINELLO Clarence | Nathalie chef de service | |
| Quintigny/Lebana | JARREZ | cheffe de service ADU | |
| * GERUGE | Sylvie LAGARDE | Maire | |
| * Lons-le-Saunier | TINAUD Em.ly | Conseillère municipale | |

Mardi 23 janvier 2024 à 14h00

Mezzanine Juraparc
Lons-le-Saunier

Feuille de présence

| Communes | Noms - prénoms | Fonctions | Signature |
|------------------------|---|---|-----------|
| • PERRIGNY | STANGAINT Christine | Maire | |
| " | VIVIER Philippe | 1er Adjt | |
| Lays Roben | JARTIER Clémence | ce. SUD | |
| • LONS-LE-SAUNIER | JURANATURE ENVIRONNEMENT RIENZI Jélie | Administratrice Co-présidente | |
| LA MAISON POUR TOUS | SUPERTUIS Luc | Directeur Habitat et Projets des Territoires | |
| • SAINT-BASILE | JUNIER Jélie | Maire | |
| Lons le Jai | PARAISO Ni Wlo | adjointe | |
| • COURBAUX | LAMRAN St | Maire | |
| ECLA Association | BOUILLET Aurélie | | VB |
| • BORNAY | Rabot Mlle | Adjoint | |
| BORNAY | THATAVEZ Roland | Maire | |
| • ECOLE de Saint | REVERCHON Michèle | membre du Comop | |
| • ECOIFFIER (Briod) | Jean Marc | Maire | |

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|--|----|
| • Courbaux | Pauline Marie | Maire | |
| • REVIGNY | BAILLIET | Maire | |
| • MONTMOUT | DELQUE | Alain | |
| • Pontigny | Neily Patrick | Maire | |
| ECLA | BOTTAARD | | CB |
| L'ÉCLATANTE MESSIA | BILLOTTE | Administratrice | |
| ECLA | REIBEL ERIC | Responsable TEE | |
| • COULIÈGE | Jean Cornazubert | Maire | |
| CD39 | Bénédicte MARGERIE | Mission Espaces Naturels et Aménagement | |
| • Geroye | Sylvie LAGARDE | Maire | |
| LONS-LE-SAUNIER | Jean-Yves RAVIER | MAIRE | |
| | | | |

12

REDUCTION DE LA CONSOMMATION FONCIERE
LOGEMENTS SOCIAUX
MEMOIRE DES VILLAGES
LOCATION TOURISTIQUE
PATRIMOINE NATUREL
RECUOPERATION DES EAUX DE PLUIES
POPULATION
SOCIAL
GRANDES MAISONS
PETITS LOGEMENTS

ABF
CENTRES ANCIENS
SERVICES
HABIAT
POPULATION
SOCIAL
FAMILLES
COLOCATION

TERRAINS
QUALITE DE L'EAU
VACANT
LOGEMENT
COLOCATION

RENOVER
AUTHENTICITE
DIFFICULTE POUR LA LOCATION
PAVILLON
REHABILITATION
ETUDIANT
HOTELLERIE
PETIT PATRIMOINE
RESSOURCE EN EAU

RESIDENCE PRINCIPALE



HABITAT
PATRIMOINE

QUESTIONS ABORDEES

Quelles sont les causes de la vacance du logement sur le territoire ? Que faut-il faire à ce sujet pour la résorber ? Quelles actions sont déjà mises en place ?

Quel est le profil des personnes souhaitant s'installer sur le territoire ? Que recherchent-ils en priorité ? Quels sont leurs besoins ou leurs attentes en matière d'habitat ?

SYNTHESE

- Les fichiers des impôts contiennent de nombreuses erreurs et ne sont pas mis à jour en ce qui concerne les logements vacants.
- pourquoi les gens ne rénovent pas et ne réhabilitent pas / Il est évoqué le fait que les aides soient difficiles à obtenir en raison **de dossiers complexes à monter**.
- Il existe également des problèmes liés aux successions.
- Des personnes vieillissantes qui ne s'occupent plus ou n'occupent plus les logements.
- De nombreuses réglementations freinent la réhabilitation.
- La demande en matière de logement évolue.

- Distinction à faire entre Lons-le-Saunier et les autres communes : à Lons-le-Saunier un profil de **jeunes**, de salariés recherchant un logement adapté (pénurie de petits logements - 3000 existants, non adaptés aux personnes âgées)/ dans les villages des **ménages** venant du territoire mais aussi de départements voisins (Saône et Loire) ou de région parisienne qui souhaitent trouver du terrain abordable pour construire un **pavillon**
- Une recherche orientée vers des terrains de plus en plus petits, dans des communes disposant si possible de services.
- Des besoins spécifiques pour **les apprentis et les salariés**.
- A Lons : un **parc social à développer pour les familles monoparentales**

| | | |
|--|--|---|
| | <p>Quels sont les enjeux sur le territoire, en lien avec la gestion de l'eau (approvisionnement, qualité, ...) ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - L'été, la ressource en eau commence à se raréfier avec les périodes de <u>sécheresse</u>. - Des travaux sont prévus pour augmenter la capacité. - En ce qui concerne la qualité de l'eau, il faut accorder une attention particulière aux <u>entreprises</u> afin qu'elles gèrent mieux leurs eaux. - Il est nécessaire de travailler sur la récupération des eaux de pluie auprès de la population et également sur une consommation plus économe. |
| | <p>L'offre de logement est-elle suffisante pour répondre à la demande ? L'offre de terrain à bâtir sur l'ensemble du territoire d'ECLA vous semble-t-elle suffisante et adaptée ? (taille, prix...). La typologie d'habitat vous semble-t-elle suffisante et adaptée (maisons individuelles, collectifs, loyers modérés...) ? Des formes innovantes peuvent-elles être développées sur le territoire (béguinage, logements intermédiaires, petits collectifs à taille humaine, réhabilitation...) ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - UNE OFFRE qui ne correspond pas à la DEMANDE : Difficultés pour la location (personne seule ou en couple) : par exemple, sur Montaignu, il y a 4 logements communaux avec un loyer attractif, il n'y a jamais de vacance. Beaucoup de <u>grandes maisons</u> avec seulement 1 personne présente > il faut proposer une offre alternative pour les personnes âgées pour libérer si possible ces logements (parcours résidentiel). Mettre en place au niveau d'ECLA une <u>communication</u> sur la colocation pour les personnes âgées et les étudiants (sécurise les colocations, émergence de maisons avec double logement...) - L'offre de <u>locations en Airbnb</u>, est-ce un problème ? trouver un équilibre entre résidences principales et location touristique, car les locations en Airbnb restreignent l'offre de logements mais cela apporte aussi des retombées économiques. L'offre hôtelière est restreinte, c'est une |

| | | |
|--|---|--|
| | | <p>alternative notamment lors d'évènements sportifs. > <u>Nécessité d'avoir des informations sur les AIRbnB dans le cadre du diagnostic (données dont disposent le CDT)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour être rentable sur une opération, la Maison pour tous (bailleur social départemental) précise qu'il faut au moins 12 logements au minimum. |
| | <p>Quels sont les éléments architecturaux et patrimoniaux du territoire que vous souhaitez valoriser ? Le patrimoine bâti est-il suffisamment protégé ? Ou la protection du bâti freine-t-elle la réhabilitation de bâtiment ancien ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Besoin de garder <u>l'authenticité</u> et la mémoire des villages. - Conserver les aspects des villages viticoles, l'architecture des fermes (Bresse jurassienne, 1er plateau), les centres bourgs anciens. - Préserver le petit patrimoine : puits, chapelle, lavoirs, fontaines, ... - Préserver le patrimoine naturel : « Perrigny est le poumon vert de Lons, lieu propice à la promenade il est important de protéger les cônes de vue. - Revalorisation du patrimoine de Lons-le-Saunier - POINTS DE BLOCAGE : L'ABF freine l'amélioration du bâti, alors que la promotion d'un bâti performant est recherché (installation de volets, fenêtres, panneaux solaires, parfois même pour la fibre). <p>Quelles évolutions des centres anciens ? A Courbouzon, l'ABF a refusé la création d'un R+2 dans le cadre du PLU : il faut réussir à rénover les centres anciens notamment au regard de la réduction de la consommation foncière.</p> <ul style="list-style-type: none"> - - Il est nécessaire de protéger le patrimoine tout en permettant l'adaptation du bâti aux |

| | | |
|--|---|--|
| | | usages modernes. Il faut que les constructions soient pensées en fonction de notre manière de vivre actuelle. |
| | <p>La croissance démographique pose-t-elle problème en matière d'assainissement à l'heure actuelle ? Et pour une croissance future ? Si oui, à quels endroits ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté du réseaux (80 ans en moyenne) -> coûts élevés des travaux. - Difficultés d'infiltration à la parcelle à Lons-le-Saunier, pas forcément dans les villages -> <u>réglementer la surface à imperméabiliser dans le PLUI-HM</u> - Zones concernées par des glissements de terrain à prendre en compte / <u>ne pas prévoir l'infiltration à la parcelle sur l'ensemble du territoire.</u> - <u>Schéma des eaux pluviales</u>, eau potable, eaux usées et défense incendie en cours de réalisation (fin programmée avant l'arrêt du PLUI-HM) / Évocation des systèmes de défense incendie qui captent de l'eau potable ; peut-être envisager, dans certains cas, des zones de stockage d'eau à proximité lorsque cela est possible. |

AIRES D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS MAISONS MEDICALES
OFFRES CULTURELLES MAISON AGE ET VIE TERRAINS SYNTHETIQUES RECONVERTIR RENDRE ATTRACTIF
SKATEPARK FOYER LOGEMENT RENOVATION ENERGETIQUE AIRES DE JEUX
THEATRE CITE DES SPORTS ACTIVITES SPORTIVES HOPITAL
EQUIPEMENTS
CITY-STADES MAINTIEN A DOMICILE
RESIDENCES SENIORS TRAITEMENT PAYSAGER
SALLES POLYVALENTES SERVICES EHPAD GARE SCENE DU JURA
CHANGEMENT CLIMATIQUE TOURISME MEDIATHEQUE LOGEMENT INCLUSIF ESPACES PUBLICS DIVERSIFIER
PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

| | QUESTIONS ABORDEES | SYNTHESE |
|--|--|---|
|  <p data-bbox="219 1029 414 1061">EQUIPEMENTS</p> | <p data-bbox="526 268 1086 486">Quel est le rôle des espaces publics dans les villages ? Leur traitement est-il satisfaisant ? Que faire pour améliorer la qualité des espaces publics ?</p> | <ul data-bbox="1176 268 2038 718" style="list-style-type: none"> - Les ESPACES PUBLICS sont des lieux de rencontre qui animent la vie des villages tout en favorisant la connexion entre les communes (les habitants se déplacent sur les différentes aires de jeux, par exemple). Bien que ce type d'équipement soit présent en quantité suffisante dans les villages, il pourrait être envisagé de les <u>diversifier</u> d'un village à l'autre (Multiplication des city-stades). - Le traitement paysager des places pourrait être abordé dans le PLUI-HM, en tenant compte des enjeux liés au changement climatique. |
| | <p data-bbox="515 730 1097 1013">Les équipements vous semblent-ils suffisants ? Si non, quels équipements vous semblent manquer ? Sont-ils facilement accessibles ? Si des difficultés d'accès sont constatées, où et pour quels équipements ?</p> <p data-bbox="526 1021 1086 1380">Comment qualifieriez-vous la qualité des équipements de votre territoire ? Quels équipements sont les plus appréciés et plébiscités par les habitants par exemple ? Recensez-vous des friches (bâtiments inoccupés) liées aux équipements dans votre commune ou sur ECLA (les</p> | <p data-bbox="1131 730 1422 758">PROPOS GENERAL :</p> <ul data-bbox="1176 766 2038 901" style="list-style-type: none"> - Le nombre d'équipements est suffisant, centralisé, ce qui n'est pas un inconvénient. - Pour les équipements existants se pose la question de la rénovation énergétique. <p data-bbox="1131 909 2027 973">Equipements les plus appréciés et plébiscités (associations et culture):</p> <ul data-bbox="1176 981 2038 1252" style="list-style-type: none"> - Tissu associatif fort. - Salles polyvalentes assez nombreuses : les habitants demandent des salles de réception plus petites pour pouvoir réaliser certains repas par exemple. - Offre culturelle forte et très appréciée par les habitants (médiathèque, Théâtre Scène du Jura, ...) <p data-bbox="1131 1260 2027 1316">Attente et améliorations attendues des équipements (sportifs et services de santé) :</p> <ul data-bbox="1176 1324 2038 1380" style="list-style-type: none"> - SPORT : <u>Vieillessement des équipements sportifs</u>, avec une bonne diversité (DOJO, |

identifier) ? Quels projets d'équipement avez-vous sur votre territoire ?
L'offre de santé vous semble-t-elle suffisante sur le territoire ? Des difficultés d'accès à l'offre de santé sont-elles constatées ? Que faire pour l'améliorer ? Quels sont les projets d'ores et déjà mis en place sur vos communes ?

basket, piscine, boxe) -> demande des habitants d'un **skatepark**.

Questionnements sur la **transformation de certains équipements** sportifs comme les terrains de tennis (l'offre de sport est soumise aux effets de mode),

Manque des **terrains synthétiques de foot** pour limiter la consommation d'eau par exemple.

Reconvertir certains équipements sportifs comme les terrains de tennis couverts.

Un manque de salles ou de créneaux.

Difficulté d'accès à la cité des sports à pied

- SANTÉ : Manque de **spécialistes médicaux** (dentistes, gynécologues) : certaines maisons médicales ne fonctionnent pas comme celle de Lons-le-Saunier (difficulté de trouver des professionnels de santé). A contrario, celle de Montmorot (en lien avec celle de Bletterans) fonctionne très bien.

L'offre est insuffisante. Le problème ne réside pas tant dans l'offre de maisons médicales, mais plutôt dans la **raréfaction des médecins**.

Le territoire dispose d'un **hôpital vieillissant**, ce qui n'attire pas les professionnels de santé. De plus, **l'offre de logements sur le territoire peut ne pas satisfaire ce type de population.**

Les collectivités ont des moyens limités. Il est nécessaire de promouvoir le territoire et de le rendre attractif

Question de hôpital : suite à la restructuration du site quel sera le développement des soins ? Quid d'un éventuel

déménagement de l'hôpital, quel serait l'impact sur l'activité du centre-ville ?

PERRIGNY/PANNESSIERES : Échanges sur le **déménagement de l'hôpital** : à évoquer dans le PADD (pour éviter une révision du PLUI-HM si cela doit se faire), mais déménagement n'est pas souhaité par les élus car l'hôpital fait vivre le centre-ville.

- **EQUIPEMENTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES :**

Des **équipements pour les personnes âgées** doivent être développés, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

Difficultés d'accès aux EHPAD : proposer un intermédiaire (foyer logement, logement inclusif ou maison âge et vie par exemple). L'agglomération doit répondre à cette demande : la ville de Lons-le-Saunier semble la plus adaptée car les équipements sont présents (ex : hôpital) ainsi que les services (piétons). Offrir de nouveaux logements aux personnes âgées permettrait de libérer du logement sans consommer trop de foncier. Difficultés liées au portage des opérations type « résidences séniors » car les opérateurs n'investissent pas dans les villages

- **BUREAUX/LOGEMENTS :**

MONTAIGU : **rénovation** de l'ancienne cure et de l'ancienne école pour les transformer en bureaux et en logements

LONS-LE-SAUNIER : les **bâtiments à réhabiliter** : Hôtel d'honneur, Hôtel Dieu, Ecole Briand, caserne des pompiers, La poste (l'étage), bâtiment de la Société Générale.

DOMICILE - TRAVAIL
FREQUENTATION SENS DE CIRCULATION
ATTRACTIVITES LIMITER LES DISCONTINUITES SCOLAIRES
AUTOPARTAGE VOIES CYCLABLES ETUDIANTS
VOITURES POLES GENERATEURS TOURISME
EMPLACEMENTS RESERVER
COVOITURAGE RECONVERTIR GARE
DEPLACEMENT PARKING - RELAIS COMMUNICATION INFRASTRUCTURE
MOBILITE TRANSPORT
SENIORS LIAISONS INTERCOMMUNALES STATIONNEMENT
HORAIRES ACCESSIBILITE NAVETTES
FREQUENCE SECURISER TRAVAILLEURS
TRANSPORTS COLLECTIFS RELIER VILLAGES-COMMERCES PARKINGS
RUES APAISEES CADENCEMENT
TRANSPORT A LA DEMANDE

| | QUESTIONS ABORDEES | SYNTHESE |
|---|---|---|
|     <p data-bbox="248 1222 387 1246">MOBILITE</p> | <p data-bbox="528 292 1084 683">Quels sont les besoins de liaisons intercommunales (communes d'ECLA et communes limitrophes) en lien avec les principaux pôles générateurs (commerces, équipements sportifs/médicaux/culturels, emplois...) ? Quelles sont les problématiques liées à l'accessibilité de ces pôles générateurs ?</p> <p data-bbox="528 691 1084 938">Quel rôle joue aujourd'hui la gare de Lons ? Quels sont ces atouts et ces inconvénients ? Constatez-vous des freins à son développement ? Quelles actions seraient à mettre en place ?</p> <p data-bbox="517 946 1095 1377">Quelle est la place de la voiture dans les déplacements du territoire ? Constatez-vous des changements de pratiques sur le territoire ? Quels sont les freins et les opportunités de développement des alternatives à l'autosolisme (covoiturage, autopartage...) ? Quel est le rôle des transports collectifs sur le territoire (train, bus TAD...) ?</p> | <p data-bbox="1223 292 2029 754">VOIES CYCLABLES : développer les voies cyclables pour relier les différents villages aux commerces, étant donné qu'il n'y a pas suffisamment de bus, car il n'est pas rentable d'en avoir dans toutes les communes. Le développement du maillage cyclable (<u>Itinéraires connectés aux voies principales</u>) semble être une alternative viable, mais il est important de garantir la <u>sécurité</u> des cyclistes (sécuriser les jonctions permettant de rejoindre Lons-le-Saunier et les déplacements domicile / travail ou domicile / école).</p> <p data-bbox="1223 762 2029 1377">Développer les infrastructures pour le vélo, notamment à Lons-le-Saunier. 2 pistes cyclables vont être aménagées prochainement (vers Messia-sur-Sorne, et en direction de Voiteur). Lier les villages entre eux : identifier dans le PLUI-HM des emplacements réservés pour créer des voies cyclables par exemple en lien avec le schéma directeur cyclable qui est en cours de révision. Mettre en place aussi une communication sur l'utilisation du vélo en ville (formation par exemple ?) pour sécuriser les déplacements. Déjà mis en place à l'échelle de certaines écoles primaires et mise en place de location de vélos électriques (20 vélos sur 3 mois ou 6 mois) par ECLA. Un schéma cyclable est en cours d'élaboration avec pour objectif de sécuriser et limiter les</p> |

Quelles sont les problématiques d'accessibilité liées (fréquences, itinéraires, fiabilité...) ? Que faire pour améliorer l'attractivité de ces services ?

discontinuités

- **TRANSPORT EN COMMUN :**

La fréquentation des **transports en commun** est faible ; il pourrait être utile de mieux faire connaître ces services à la population.

Les **horaires des bus de ville ne sont pas cohérents** avec les horaires des trains et ne sont pas adaptés aux besoins des seniors ni des travailleurs, mais sont principalement axés sur les scolaires (problème de fréquence, offre). quid de la gratuité des transports en commun ? DSP en cours de renouvellement.

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD) pour faciliter les déplacements au quotidien est très utilisé (Keolis refuse du monde) : ouvert à tous, création de liens sociaux et économiques Nouvelle offre Mobigo (à 1,50 euros) en bus entre Dole et Lons-le-Saunier, offre limitée le soir.

Enjeu lié aux étudiants qui se rendent à Besançon, Dijon ou Lyon pour les études et reviennent sur ECLA pour les vacances scolaires (et weekend ?)

- **TRAINS** : Le **manque de trains**, notamment la suppression du TGV à la gare, complique le cadencement pour se rendre à Paris. L'application de la SNCF ne permet pas de réserver le bus vers Dole pour prendre la correspondance vers Paris, incitant ainsi les habitants à utiliser leur voiture pour se rendre aux gares de Dijon ou Dole. Dans le domaine ferroviaire, il est nécessaire de travailler sur une **desserte proche pour les déplacements domicile-travail.**

Problèmes de gestion des liaisons avec les

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>gares : ligne Lons<> Bourg-en-Bresse à cheval sur 2 régions, rupture à Bourg (attente 30 minutes pour le train de Lyon)</p> <ul style="list-style-type: none"> - COVOITURAGE : Le covoiturage revêt une importance particulière à développer en milieu rural. La voiture reste essentielle sur le territoire. Nécessité de développer le covoiturage en prévoyant des <u>parkings dédiés</u> (prévoir des emplacements réservés au besoin) - VOITURES ELECTRIQUES : Problématiques des recharges des voitures électriques : l'autonomie est relative, et lors de la création de logements collectifs, il n'y a pas forcément de borne. La Maison pour tous a la volonté de créer des bornes à ces agences et les mettre à disposition du public. Se pose aussi la question du tourisme. |
| | <p>Des difficultés de stationnement sont-elles constatées ? Si oui, sur quels secteurs ? Pour palier à ce problème, existe-t-il des possibilités de mutualisation avec des parkings situés à proximité (comme ceux des surfaces commerciales ?)</p> <p>Quelle place accorder au vélo dans les déplacements du quotidien ? Quelles sont les limites et marges de manœuvre pour inciter davantage les habitants à utiliser ce mode</p> | <ul style="list-style-type: none"> - CIRCULATION AGRICOLE : Difficultés liées au stationnement dans le bâti ancien : à Montaigu, les voitures stationnent sur le trottoir et les piétons circulent sur la route. Mettre en place un <u>sens de circulation en alternance</u> mais parfois difficultés selon la disposition du village et les aménagements routiers. Difficulté remarquée également dans les anciens lotissements. - STATIONNEMENT : Inciter les <u>habitants</u> à changer leurs habitudes : stationner sur des parkings plus éloignés et y aller en marchant. Mettre en place des <u>règles spécifiques sur le stationnement</u> pour la réhabilitation de bâti ancien (1 place de stationnement au sein du bâtiment) et prévoir aussi les besoins de |

de transport ? Quelles infrastructures ou initiatives pourraient favoriser l'attractivité, la sécurité et le confort des aménagements cyclables ? Où les développer ?

stationnement pour les voitures électriques (bornes)
Différencier les règles de stationnement pour le bâti ancien et les nouvelles constructions
A Lons-le-Saunier, prévoir des **parkings relais à l'extérieur** et prévoir des navettes régulières. S'interroger sur les raisons qui font que certains parkings sont vides.
Les **entreprises** mettent en place en interne des actions pour réduire leur place de stationnement.
Concernant la circulation et le stationnement devant les écoles, il est proposé de prévoir des « **rues apaisées** » (fermées au moment des heures d'entrée et de sortie des écoles)

ESPACE PUBLICS PARKINGS PERMEABLES
PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU POTABLE
RECUPEARATION
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PARKINGS PUBLICS
RESEAU UNITAIRE
VEGETATION
ECONOMIE
PRESERVATION
AGRICULTURE
VALORISATION
HABITAT
MARES
EAUX PLUVIALES
PRODUITS POLLUANTS
PLATEAU
VALIERE
EQUIPEMENTS PUBLICS
EAU DE RUISSELLEMENT
ILOTS DE FRAICHEUR
RESSOURCE EN EAU
EAU
STATIONNEMENT LIMITER
ZONES HUMIDES
ZONES AU
SUREXPLOITATION
SOL KARSTIQUE INFILTRATION FONCIER
RESERVOIR DE BIODIVERSITE
CAPTATION DU CARBONE



EAU

QUESTIONS ABORDEES

SYNTHESE

Quels sont les enjeux forts sur les milieux humides au regard de leurs différentes fonctions (gestion de la ressource en eau, réservoirs de biodiversité, îlots de fraîcheur, captation du carbone...) ? Ces milieux sont-ils menacés ? Si oui, comment ? Des actions ont-elles été engagées (préservation, valorisation...) ?

Quels sont les dispositifs, actions, aménagements, mis en place pour la gestion des eaux pluviales ? A l'échelle des constructions (habitat, économie, équipements publics) ou des espaces publics (places, stationnement) ? Des manques sont-ils à constater ? Est-ce que ces dernières années des entreprises ont rencontré des problèmes de qualité d'eau et de quantité d'eau ?

- Dans les zones AU, identifier et protéger les mares
- Achat de zones humides à Gevingey par ECLA
- Revigny, achat de terrains pour protection du captage d'eau potable au regard d'une surexploitation des terrains (exploitation de sapins de Noël)
- Action avec les agriculteurs sont mises en place pour **protéger les captages d'eau potable**

- Dans la vallée de la Vallière : travail sur l'enfrichement en permettant une exploitation pastorale des parcelles (anciennes terrasses viticoles jusqu'en 2020 mais enfrichées depuis). Les terrasses viticoles permettaient de retenir l'eau.
- Perrigny - voie ferrée, existence de canaux aujourd'hui comblés par la végétation
- Perrigny : parking alvéolé (béton) sur les parkings publics permettant l'infiltration des eaux pluviales
- **EAUX PLUVIALES** : Infiltration des eaux pluviales : attention à la présence de marnes en pente, et pas toujours possible en cœur de ville
Problématique des eaux pluviales dans le réseau unitaire **Supprimer les eaux parasites** : pour les résorber, il faut passer du réseau unitaire au réseau séparatif (coûts élevés).

A Saint Didier, des **eaux de ruissellement** sont observées du fait de la pente

Récupération des eaux de pluie (pour usage intérieur et extérieur) pour les constructions nouvelles -> attention aux conséquences financières de mettre des règles (augmentation des coûts de la construction)

- Fixer des règles pour des parkings perméables pour les constructions nouvelles dans le cadre du PLUI-HM

- **ENTREPRISES** : Les entreprises n'ont pas rencontré de problème de qualité et de quantité. Elles mettent les moyens (innovation) pour pallier au manque d'eau.

Il existe des enjeux concernant **les défenses incendie** qui doivent évoluer si une entreprise s'installe ou s'agrandit, ce qui revient à la charge des communes.

Les rejets des entreprises, tant organiques que chimiques, posent un problème de pollution. Des actions sont en cours pour remédier à cette situation, notamment dans les entreprises alimentaires qui sont les principales sources de rejets polluants en grande quantité.

Il a été demandé de limiter l'implantation d'entreprises consommant de l'eau dans la plaine.

Chez Bel, la quantité d'eau nécessaire pour refroidir lors du processus de production du fromage est plus conséquente que l'eau pour produire du fromage

Ressources en eau sur ECLA : vallée de la Vallière, l'eau de la Roche, captage de Villevieux. Avoir une idée des captages

| | | |
|--|---|---|
| | | <p>réalisés sur des puits industriels privés Le <u>volume d'eau limité</u> a une conséquence sur l'attractivité économique du territoire</p> |
| | <p>Des actions spécifiques sont-elles prévues pour limiter l'impact sur la qualité de l'eau ? sur les captages ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les agriculteurs à passer à <u>l'agriculture biologique.</u> - Création de nouvelles <u>zones de protection des captages.</u> - Importance de <u>protéger le plateau,</u> car il possède un sol karstique. Les infiltrations d'eau sur le plateau atteignent les niveaux inférieurs. L'utilisation de produits polluants sur le plateau peut entraîner leur présence dans l'eau. - Action sur le foncier pour <u>racheter les parcelles ciblées près du captage</u> afin de protéger la ressource en eau. De plus, des <u>actions de sensibilisation</u> sont menées auprès des agriculteurs. |
| | <p>Le développement urbain pose-t-il problème en matière d'assainissement à l'heure actuelle ? et pour une croissance future ? Si oui, à quels endroits ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'un <u>enjeu fort</u> qui à l'avenir pourrait bloquer l'urbanisation. - Actuellement la non-conformité de certaines STEU est liée à la prise en charge des eaux pluviales. - Demain le développement urbain devra prendre en compte, le plus possible, <u>l'infiltration à la parcelle.</u> - Porter une attention particulière à la <u>gestion de l'assainissement</u> dans le cas de transformation d'un bâtiment en plusieurs lots. |

ALIMENTATION BIO ANCIENNES FERMES
ZONE A BOURGS PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
ENERGIE SOLAIRE
AGRICULTURE
REHABILITATION BATIMENTS AGRICOLES
PAYSAGE INSERTION PAYSAGERE
CONFLITS D'USAGE
VOIES DOUCES
AMENAGEMENTS ROUTIERS
CIRCUITS-COURTS VILLAGES

| | QUESTIONS ABORDEES | SYNTHESE |
|--|---|---|
|  <p data-bbox="219 927 418 959">AGRICULTURE</p> | <p data-bbox="524 268 1077 480">Quel est l'impact des bâtiments agricoles sur le paysage ou la fonctionnalité des bourgs/villages ? Existe-t-il des problématiques de bâtis agricoles vacants ?</p> | <ul data-bbox="1173 268 2033 730" style="list-style-type: none"> - Sur le territoire, il y a <u>peu de bâtiments agricoles inoccupés</u>. Le fait que ces bâtiments ne soient pas assujettis à la taxe foncière n'incite pas les propriétaires à les réaffecter. - Ces dernières années, cependant, il y a eu des cas de réhabilitation dans d'anciennes fermes. - Lors de la création de nouveaux bâtiments, il faut veiller à leur insertion paysagère et aux conflits d'usage éventuels. - Sur certains axes de découverte : réfléchir à la possibilité d'avoir des prescriptions architecturales en zone A. |
| | <p data-bbox="622 730 1077 839">Existe-t-il des conflits d'usages sur la voirie avec les agriculteurs ?</p> | <ul data-bbox="1173 730 2033 1394" style="list-style-type: none"> - Les problèmes rencontrés par les agriculteurs concernent les aménagements routiers (par exemple, les ralentisseurs) qui ne sont pas toujours dimensionnés pour les engins agricoles. - Il est également mentionné que les grumiers ne respectent pas toujours les tonnages autorisés, endommageant ainsi les routes. - Des conflits sur les voies douces (Montaigu et Perrigny) son observés: agriculteurs passent sur les voies douces pour accéder à leurs parcelles > nécessité de bien intégrer la profession agricole lors de l'aménagement de voies douces pour bien prendre en compte l'accès aux parcelles agricoles - Matériel agricole de plus en plus gros : aménagements routiers pour ralentir la circulation rendant difficile la circulation des agriculteurs (L'Etoile) |

Existe-t-il des pratiques de diversification agricole sur le territoire d'ECLA ?

- Aucun camping à la ferme, ni de ferme auberge sur le territoire d'ECLA -> à vérifier lors du diagnostic.
- Circuits-courts dans la restauration collective et dans le cadre des marchés des producteurs (environ 20 producteurs lors du marché de Lons-le-Saunier)
- Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), souhait de **développement l'alimentation bio**
- Société coopérative Plateau/Vallière : projet collectif d'énergie solaire sur des surfaces conséquentes (priorité sur les bâtiments existants)
- Pas de méthaniseurs recensé sur le territoire d'ECLA, mais projet sur le PIT avec un méthaniseur industriel (plutôt en zone UY). Potentiel de 55 000 tonnes de biodéchets à mobiliser. Celui situé à Desnes (hors ECLA) rencontre des difficultés pour mobiliser de la matière
- Création d'une activité d'aquaponie

TOURISME SENIOR
POLES D'EMPLOIS
MUTATION TOURISME ARTISANAT
RESSOURCE EN EAU CAMPINGS INDUSTRIE
ECONOMIE
THERMALISME ATTRACTIVITE TOURISTIQUE
REQUALIFICATION HOTEL HAUT DE GAMME
CYCLOTOURISME ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
ZONES COMMERCIALES

| | QUESTIONS ABORDEES | SYNTHESE |
|---|--|---|
|  <p data-bbox="246 925 392 957">ECONOMIE</p> | <p data-bbox="515 271 1086 774">L'offre d'hébergement touristique est-elle suffisante sur le territoire ? (Gîtes, hébergements, maisons d'hôtes, camping...) Existe-t-il un déséquilibre en matière de résidences principales face à des logements secondaires et touristiques sur certaines communes ? Quelles formes pourraient prendre les équipements touristiques futurs pour s'adapter au contexte local ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1176 271 2038 375">- OFFRE LOGEMENTS : Satisfaisante avec éventuellement un manque d'hôtel haut de gamme (3/4 étoiles) <li data-bbox="1176 383 2038 861">- Il manque aussi une offre pour l'accueil des groupes (gîtes collectifs (accès vélo et chevaux) et les camping-cars pour de l'évènementiel et pour accueillir les artistes lors d'événements culturels - vérifier les statistiques de remplissage des hôtels. Manque d'hébergements touristiques globalement. Une <u>demande croissante</u> est constatée pour des logements légers et insolites à vocation résidentielle, avec une activité à côté (par exemple, maraîchère). Cependant, la réglementation actuelle pose problème. 2 campings sur le territoire : à Baume-les-Messieurs et à Lons-le-Saunier (La Marjorie) <li data-bbox="1176 901 2038 1133">- IMAGE/ATTRACTIVITE : Le territoire ne possède pas une attractivité touristique importante, ce qui n'entraîne pas un grand besoin en logements touristiques. Il y a une <u>demande plus importante lors d'événements spéciaux</u> (Percée du Vin Jaune par exemple), mais cela reste ponctuel. Conflit de stationnement entre les logements et les résidences secondaires / Airbnb <li data-bbox="1176 1244 2038 1380">- IDEE/STRATEGIE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : Développer une offre touristique sur le territoire pour retenir les touristes plus longtemps |

| | | |
|--|---|--|
| | | <p>Développer les équipements liés à la pratique du cyclotourisme et tourisme vert</p> <p>Avoir une réflexion sur le tourisme sénior</p> <p>Développer le thermalisme et notamment la filière « bien-être », mais manque de communication—(actuellement problématique d'image), établissement fermé à plusieurs reprises au regard de la qualité de l'eau (présence de bactéries liées à l'ancienneté des tuyaux)</p> <p>Adapter aux besoins des personnes l'offre touristique et les infrastructures de mobilités douces et ferroviaires pour s'y rendre (facilité l'accès du territoire)</p> <p>Pour le développement du tourisme, il faudrait développer les aires d'accueil de camping-cars. Actuellement les stationnements se font sur les places de villages à proximité d'un point d'eau.</p> |
| | <p>Une évolution de la vocation de certaines zones commerciales (évolution vers l'artisanat et l'industrie) peut-elle être envisagée ?</p> <p>D'autres types de tissus pourraient-ils mutés/être réinvestis ?</p> <p>Jugez-vous que les principaux pôles d'emplois du territoire soient facilement accessibles ? Si non, quelles sont les principales difficultés et comment y remédier ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - ZONES COMMERCIALES : Questionnements sur l'avenir d'Intermarché/Conforama : faut-il faire évoluer la vocation de cette zone ? La ville doit-elle préempter ? Étude ministérielle sur le triangle d'or (gare, Jura Parc, centre-ville) à récupérer Ancien Bricomarché : projet de créer des <u>cellules commerciales</u> Revente prochaine de l'Intermarché Enjeu de la vacance commerciale Toutes situées du même côté de Lons-le-Saunier, ce qui oblige les communes de l'autre côté à traverser obligatoirement la ville. - OPPORTUNITE DE DEVELOPPEMENT : Réflexions sur l'implantation d'un tourisme d'affaire ou événementiel |

| | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">- Chemins et traversée de la ville à requalifier notamment entre la gare et Juraparc |
|--|--|--|

ESSENCES FORESTIERES
INSERTION PAYSAGERE CONSUMMATION
FRICHES PAYSAGES QUALITATIFS
ENTREES DE VILLES ZONES ECONOMIQUES ENTRETIEN DES FORETS
ESPACES NATURELS MOBILITE
DENSIFICATION TOITS PANNEAUX SOLAIRES PATRIMOINE BATI
VALORISATION IDENTITE DU TERRITOIRE RUISSELLEMENT
PRESERVATION PAYSAGE ENVIRONNEMENT VEGETALISATION
ABF ENERGIES RENOUVELABLES HAIES
REHABILITATION RECONVERSION DES FRICHES ESPACES BATIS
PRAIRIES SECHES CADRE DE VIE MURETS
ENRICHEMENT PRODUCTION PLATEAU BRESSE ET REVERMONT

| | QUESTIONS ABORDEES | SYNTHESE |
|--|---|---|
|  <p>ENVIRONNEMENT</p> | <p>Comment concilier l'installation de site de production ENR (énergie renouvelable) avec le cadre de vie et les paysages qualitatifs ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - PANNEAUX SOLAIRES : Privilégier l'installation de panneaux solaires sur les toits plutôt qu'au sol En cas d'installation de panneaux solaires au sol, il est recommandé de privilégier les petites surfaces et de valoriser les zones de friches (par exemple, les anciennes zones d'enfouissement) - Favoriser la production d'énergie sur place et de la consommer sur place afin d'éviter les pertes. |
| | <p>Quels espaces naturels peuvent être davantage préservés et/ou mieux valorisés ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les prairies sèches.</u> - <u>Les haies et les murets</u> font partie de l'identité du territoire et ont des bienfaits environnementaux. - <u>L'enfrichement des prairies.</u> - <u>L'entretien des forêts</u> (les arbres tombent) et diversification des essences forestières. - Préserver les espaces naturels de l'enfrichement (problème de ruissellement dans les fonds de vallées) - A PRENDRE EN COMPTE POUR LE PLUI : Identifier les espaces naturels dans les espaces bâtis et les préserver (exemple : Perrigny avec le parc classer en EBC) - Cas de Montaigu : terrains constructibles avec un projet initial de 20 à 22 logements, finalement projet à 8 maisons avec une partie dédiée au maraîchage mais reproche que les ménages vont construire plus loin (hors |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>d'ECLA) pour se loger.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cœur de Conliège -> à végétaliser - Un équilibre à trouver entre la densification des espaces urbains et la végétalisation - Règlement actuel restrictif qui impose un nombre de place de stationnement en fonction du nombre de logement |
| | <p>Quelle est votre opinion concernant l'insertion du patrimoine bâti dans le paysage au sein des communes d'ECLA ? Identifiez-vous des éléments pouvant bénéficier d'une meilleure insertion paysagère dans le paysage (entrée de ville, zone économique) ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entrée de ville à requalifier : Perrigny vers le café du Pont (qui bénéficie du programme Action cœur de ville), à Lons-le-Saunier, Montmorot (entrée de ville depuis Bletterans) - Travailler sur la rocade (Lons-le-Saunier) - Retracer <u>l'histoire des bâtiments</u> lors de réhabilitation = mémoire des lieux (ex ancienne gare du Tacot à Perrigny réhabilitée selon les plans d'origine) : à mettre en valeur - <u>Respecter les entités existantes</u> - Avoir des discussions avec l'ABF notamment sur les notions de densification - Faire un travail sur la reconversion des friches |
| | <p>Quels sont les points communs (physiques, mémoriel, symbolique) des communes d'ECLA ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 3 entités paysagères : Plateau, Bresse et Revermont - La vallée de la Vallière - Les reculées (Lons-le-Saunier et Baume-Les-Messieurs) - Des communes avec un habitat regroupé, et un caractère vigneron (maisons vigneronnes - 80 caves à Lons-le-Saunier) et agricole. - Rue à côté de la place de la Comédie à Lons-le-Saunier - Evocation du devenir des églises, qui n'ont |

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>pas un grand intérêt patrimonial à convertir pour d'autres vocations.</p> <ul style="list-style-type: none">- Rouget de l'Isle (à Montaigu et à Lons-le-Saunier)- Lieux de résistance.- AOC Viticoles et fromagères (comté)- Le sel avec l'existence du puits salés, mais plus d'éléments pour rappeler l'histoire liée au sel sur le territoire- Une ruralité partagée : « à tout point du territoire, on est à la campagne » |
|--|--|--|